PROJET RÉFÉRENT

Assistance à maîtrise d’ouvrage auprès du Syndicat Mixte d'Aménagement des Rivières du Val d'Ariège pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI



OBJET DE L'OPÉRATION

Aider le SYMAR VAL D’ARIEGE dans la mise en œuvre du volet Protection contre les Inondations dans le cadre des ses nouvelles responsabilités découlant de la compétence GEMAPI.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Être accompagné pour la régularisation des systèmes d’endiguement identifiés, et pour la définition de la politique du syndicat.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Deux actions en cours :

- une assistance à maître d’ouvrage sur les dossiers mis en consultation pour la régularisation des digues existantes;
- un appui comprenant une partie de formation par compagnonnage, et une partie analyse du territoire du SYMAR VAL D’ARIÈGE en vue de définir une politique de gestion de la Protection contre les Inondations.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Syndicat Mixte d’Aménagement des Rivières Val d’Arièges

PILOTE DU PROJET

Cerema Occitanie/DIRIS/Groupe Risques naturels, Ingénierie, Géologie et Géomécanique

LE CALENDRIER

Depuis janvier 2020

CONTACT

relation-clients-occitanie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Risques inondations et mouvements de terrain